



PROJET DE CONSERVATION INCLUSIVE DES TORTUES MARINES ET HERBIERS MARINS DANS LE NORD ET NORD-OUEST DE MADAGASCAR

TERMES DE REFERENCE

CONDUITE D'UNE ETUDE D'EVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX ET ELABORATION DU PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET DE SAUVEGARDE SOCIALE

Contexte et Justification

Madagascar possède une diversité exceptionnelle d'écosystèmes marins dans l'ouest de l'océan Indien. Du sud tempéré aux lagons tropicaux du nord et de l'ouest, l'île comprend des habitats tels que des forêts de mangroves, des herbiers marins et certains des récifs coralliens les plus étendus de la région. Douze espèces d'herbiers marins ont été confirmées dans les eaux de Madagascar : *Cymodocea rotundata*, *Cymodocea serrulata*, *Enhalus acoroides*, *Halodule uninervis*, *Halodule wrightii*, *Halophila ovalis*, *Halophila stipulacea*, *Ruppia maritima*, *Syringodium isoetifolium*, *Thalassodendron ciliatum*, *Thalassia hemprichii*, et *Zostera capensis*. Ses zones côtières jouent un rôle clé en tant que couloirs migratoires pour les tortues marines, offrant des sites d'alimentation et de reproduction à cinq des huit espèces mondiales : *Chelonia mydas* (EN), *Eretmochelys imbricata* (CR), *Caretta caretta* (EN), *Lepidochelys olivacea* (VU) et *Dermochelys coriacea* (CR).

Les herbiers marins offrent d'importants services écosystémiques comme habitats pour de nombreuses espèces d'invertébrés, atténuation de l'énergie des vagues, réduction de l'érosion/sédimentation côtière, zones de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces de poissons ayant une importance commerciale à Madagascar, zones de nourrissage ainsi qu'un habitat essentiel à la tortue verte.

Malgré leur importance écologique, les tortues marines et les herbiers marins sont de plus en plus menacées par les pressions humaines, la pollution marine et les effets du changement climatique. Les tortues marines sont surexploitées par le braconnage, la collecte des nids, les captures accidentelles dans le cadre de la pêche commerciale et artisanale, ainsi que la chasse pour leur viande. La pollution dégrade également leurs habitats, contribuant ainsi à leur déclin.



L'ampleur de la pression exercée sur les tortues marines a entraîné un déclin important, voire l'extinction de certains stocks. Si les observations de tortues restent relativement nombreuses sur le plateau continental occidental, elles diminuent régulièrement du nord au sud. Quant aux herbiers marins, ils sont fortement menacés par la pratique des pêches destructrices, de l'hypersédimentation résultant de la déforestation et d'autres pressions anthropiques

Madagascar s'est engagé à protéger les tortues marines et leurs habitats en étant signataire de plusieurs conventions internationales et en prenant des mesures nationales à travers plusieurs politiques et législations. C'est dans ce contexte que s'inscrit le Projet Aro Fano, qui vise à promouvoir des approches intégrées et inclusives pour la conservation des tortues marines et des herbiers marins et la gestion durable de leurs habitats dans le nord de Madagascar.

Le projet accorde une attention particulière à améliorer la conservation et protection des écosystèmes marins des eaux côtières des Régions SOFIA et DIANA au nord et nord-ouest de Madagascar. Dans le cadre de sa mise en œuvre, le projet prévoit de renforcer son cadre de gouvernance environnementale et sociale afin d'assurer que l'ensemble de ses activités soient menées dans le respect des bonnes pratiques en matière de durabilité environnementale et d'inclusion sociale. À cet effet, le projet souhaite prévoir l'élaboration et la mise en place d'une Politique de Sauvegarde Environnementale et Sociale, accompagnée d'outils opérationnels tels qu'une Étude d'Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES) et un Plan de Gestion Environnementale et de Sauvegarde Sociale (PGEES) pour ses zones d'intervention. Ces instruments permettront d'identifier, prévenir, atténuer et suivre les impacts environnementaux et sociaux potentiels liés aux activités du projet, tout en renforçant les bénéfices pour les écosystèmes marins et les communautés locales.

Dans cette perspective, le projet prévoit de recruter un Consultant international en sauvegardes environnementales et sociales afin de fournir un appui technique dans l'élaboration de ces instruments et d'accompagner l'équipe du projet dans la mise en place et la mise en œuvre effective de la Politique de Sauvegarde Environnementale et Sociale

Objectif général

Appuyer le projet dans l'élaboration et la mise en place d'un cadre de sauvegardes environnementales et sociales permettant d'assurer que l'ensemble des activités du projet soient mises en œuvre conformément aux bonnes pratiques internationales en matière de gestion environnementale et sociale.

Portée de la mission

La mission couvrira les zones d'intervention du projet situées dans les six sites d'intervention, où sont mises en œuvre les activités liées à la conservation des tortues marines et des herbiers marins : Parc National de Nosy Hara, Parc National de Sahamalaza, Aire Marine Protégée Ankarea, Aire Marine Protégée d'Ankivonjy, Zone de Bobaomby, Zone d'Analalava et/ou éventuellement les sites d'extension du projet.

Le consultant analysera les impacts potentiels des activités du projet sur :

- ✓ la biodiversité marine en particulier les tortues marines et les herbiers marins ;



- ✓ les communautés locales et leurs moyens de subsistance ;
- ✓ les ressources naturelles exploitées par les populations.

L'étude devra prendre en compte les exigences réglementaires nationales ainsi que les normes environnementales et sociales applicables du PNUE et du FEM.

Consistance des travaux

Sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) c/o Coordonnateur du Projet et Expert en Politique, le Consultant assure les tâches suivantes :

- ✓ Réaliser une étude d'impact environnementale et sociale et élaborer un plan de gestion environnementale et sauvegarde sociale conformes aux normes nationales et internationales en vigueur :
 - Réaliser une revue documentaire des lois, politiques, et règlements relatifs à l'environnement et à la sauvegarde sociale à Madagascar et le cadrage de l'étude ;
 - Conduire des enquêtes de terrain et consulter les parties prenantes, y compris les communautés locales, les autorités, et les partenaires techniques
- ✓ Mettre en place une politique de Sauvegarde Environnementale et Sociale et accompagner pleinement l'équipe du projet dans la mise en œuvre de cette politique tout au long de la réalisation du projet ;
- ✓ Assurer la conformité de la Politique de Sauvegarde Environnementale et Sociale par rapport aux documentations internationales et nationales de référence existantes en la matière et aux lignes directrices du projet : la politique (Standards Sociaux et Environnementaux (SES) du PNUE, l'Examen Préalable Social et Environnemental (SESP) du projet et le Cadre de gestion environnementale et Sociale ('ESMF), en coopération avec le Consultant national pour la stratégie d'intégration de la dimension de genre et le Responsable Suivi-Evaluation ainsi que le Responsable de Gestion des Connaissances à long terme, du projet
- ✓ Diriger le renforcement des capacités du personnel du projet, afin d'améliorer les connaissances et les compétences en termes de Sauvegarde Environnementale et Sociale lors de la mise en œuvre du projet
- ✓ Identifier et analyser les impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet
- ✓ Proposer des mesures d'atténuation, d'amélioration et de suivi
- ✓ Rédiger le document d'EIES et PGEES conformes aux normes nationales et internationales
- ✓ Organiser la tenue d'un atelier de validation de l'EIES et du PGEES

Spécificités des activités

Durant l'exécution de ce mandat, le consultant aura à :

- **Rassembler et analyser les documents existants du projet :** lors de la phase de développement du projet, plusieurs documents ont été élaborés dont le cadre de gestion environnementale et sociale, les différents rapports relatifs aux populations de tortues marines, situation socio-économique des zones d'intervention, aux analyses de législations, stratégies et politiques etc..) ;



- **Établir un état de référence détaillé** des conditions socio-économiques des communautés par rapport aux tortues marines, et à leurs habitats dont les herbiers marins.
- **Consulter toutes les parties prenantes et intégrer leurs préoccupations** : identification des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- **Identifier les impacts et conduire une EIES pour le projet** : l'étude analysera les enjeux et impacts sociaux et environnementaux propres au contexte du projet, précisera les normes applicables déclenchées par celui-ci, et définira les mesures nécessaires pour y répondre, ainsi que les recommandations pour assurer la conformité tout au long de la mise en œuvre ; utilisation de la grille d'évaluation et classification des impacts (faible, modéré, majeur) ;
- **Elaborer un PGESS** avec un ensemble pertinent de plans de sauvegarde en accord avec la politique SES du PNUE, le SESP du projet et l'ESMF. Le PGESS comprendra au moins les plans suivants : plan d'action pour les droits de l'homme et la sécurité, plan d'action pour les moyens de subsistance communautaires, plan d'action pour l'égalité des sexes et plan d'atténuation des impacts environnementaux et climatiques. Le PGESS tiendra compte de l'impact négatif potentiel de la pandémie de COVID-19 sur les sauvegardes sociales et environnementales et prévoira des mesures adéquates pour faire face à cet impact avec le Responsable de la lutte contre la criminalité de la faune sauvage ; le Responsable du suivi et évaluation et le Responsable de la gestion des connaissances et de la communication ;
- Fournir une formation initiale à l'UGP et au MEDD sur la mise en œuvre et le suivi du PGESS.

Durée de l'intervention et Livrables

Le/la Consultant(e) sera engagé(e) sur une période de 50 jours ouvrables étalée en 3 mois à partir de la date de signature de contrat.

Le/la Consultant(e) devrait livrer ses rapports comprenant :

- Un rapport de démarrage contenant la méthodologie et le planning détaillé au plus tard dans les 7 jours calendaires.
- Un rapport d'avancement d'Etude d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (EIES) incluant l'évaluation des impacts et le projet du Plan de gestion des sauvegardes environnementales et sociales (PGESS) seront remis à mi-parcours (45 jours calendaires).
- Les rapports provisoires de (1) Etude d'Evaluation des impacts environnementaux et sociaux (EIES) et du (2) Plan de gestion des sauvegardes environnementales et sociales (PGESS) seront remis après la fin de l'étude. Ils seront transmis à l'UGP pour la réunion de pré-validation (restitution) dans les 10 jours avant l'atelier de validation.
- (1) Un rapport consolidé définitif intégrant les commentaires et suggestions reçus durant l'atelier devra être déposé en version physique avec une (01) copie électronique, à la fin du contrat., ainsi que les versions finales de (2) d'Etude d'évaluation des impacts



environnementaux et sociaux (EIES) et du (3) Plan de gestion des sauvegardes environnementales et sociales (PGESS), ainsi que les versions électroniques y afférentes.

Modalité opératoire

Pour mener à bien la prestation, le Consultant devrait travailler en étroite collaboration et interaction avec l'UGP du Projet qui assure la supervision. Au début de la prestation, le consultant aura à présenter sa méthodologie de travail pour validation. L'UGP assure également le suivi de la prestation et ce à travers d'au moins deux réunions de suivis.

Profil du Consultant

Les candidats à la présente étude devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- Titulaire d'un BAC+5 minimum dans le domaine biologie/ écologie marine ou biologie des populations, agronomie, écologie ou environnement ;
- Disposant d'au moins 3 à 5 ans d'expérience avérée dans la réalisation d'EIES et de PGESS, de préférence dans des projets de conservation
- Expérience avérée en évaluation de vulnérabilité, d'impact social et environnemental des projets sous financement des bailleurs de fonds potentiels (PNUE ou autres organismes des NU)
- Maîtrise des outils d'évaluation environnementale et sociale (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Compétences en SIG, cartographie et analyse de données, ainsi que des approches participatives.
- Habilité à identifier les besoins et les activités de renforcement de capacités des parties prenantes et des partenaires.
- Des expériences dans la création d'aires protégées, les inventaires écologiques ou les projets de conservation marine, seraient pertinentes,
- Des connaissances des écosystèmes marins (herbiers, tortues) et du contexte socio-économique des communautés côtières à Madagascar.
- Habilité à travailler avec des partenaires multiples.
- Connaissance des sites d'intervention
- Aptitude à des descentes sur terrain.
- Excellente capacité rédactionnelle et maîtrise du Français.

Procédures de soumission

Les candidats intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission en soumettant un dossier de candidature composé de :

- Une lettre de soumission adressée au Coordinateur du Projet et Expert en Politique ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;
- Une note méthodologique présentant sa compréhension de la mission, sa méthodologie et son plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé ainsi que ses éventuelles observations sur les termes de référence.



- Il est attendu du consultant une proposition technique et financière de nature à répondre aux besoins de la présente prestation. La proposition technique comportera au minimum :
 - Une analyse critique des présents termes de référence sur 1 page maximum ;
 - Une proposition détaillée (i) de chronogramme sur le déroulement de l'étude et de (ii) son pilotage et son suivi en temps réel ;
 - Une proposition méthodologique détaillée répondant aux résultats attendus et aux questions à traiter ;
 - Le parcours professionnel ;
 - Les consultations similaires réalisées.
- Dossier administratif (équivalent fonctionnel)

A l'adresse ci-après :

- Les candidats qualifiés sont invités à envoyer leur candidature par courrier électronique à arofanoproject@gmail.com avec en copie à narindra.a0817@gmail.com, au plus tard le **vendredi 27 mars 2026**.

